

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur, par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Paris, 19 janvier.

Par suite d'une décision qui aurait été prise par la Banque de France, celle-ci porterait, dit-on, le taux de son escompte à 5 %.

Une baisse de 1 fr. 20 c. sur le 3 % a eu lieu aujourd'hui. Cette baisse trouve son explication dans la résolution précédente et dans les bruits de guerre apportés par les feuilles anglaises. — Ainsi on a beaucoup commenté une dépêche en date, à Vienne, de mardi soir, publiée dans une deuxième édition du *Times* et qui porte :

« Il est arrivé un courrier russe avec des nouvelles du 8. Le cabinet russe a soumis, le 7, à l'Empereur une réponse à la notification de l'entrée des flottes dans la mer-Noire. — On croit que la Russie se proclamera affranchie de toutes les promesses conditionnelles faites aux puissances médiatrices. »

AFFAIRES D'ORIENT.

Le *Daily News* communique un document qui montre avec quelle mesure les ambassadeurs de France et d'Angleterre, près le Sultan, ont annoncé aux amiraux russes l'entrée des flottes. Ce document, que nous croyons devoir reproduire ici, est ainsi conçu :

« Au gouverneur de Sébastopol.

« Conformément aux ordres de mon gouvernement, l'escadre anglaise, de concert avec celle de France, est sur le point de faire son apparition dans la Mer Noire. Ce mouvement a pour objet de protéger le territoire ottoman contre toute agression ou acte hostile. — J'en informe Votre Excellence, afin d'empêcher toute collision tendant à troubler les relations amicales existant entre nos gouvernements, relations que je désire conserver, et que, sans nul doute, Votre Excellence a non moins à cœur de maintenir. — Je serais, en conséquence, heureux d'apprendre que Votre Excellence, animée de ces dispositions, a jugé utile de donner à l'amiral commandant les forces russes les instructions nécessaires pour prévenir tout incident de nature à troubler la paix.

REDCLIFFE. — BARAGUEY-D'HILLIERS.

Le *Journal des Débats* prétend, d'après la version de l'un de ses correspondants, qu'après le combat

du 9, les Turcs auraient évacué Kalafat, où les Russes se seraient établis.

La *Gazette nationale de Berlin* dément les assertions du correspondant des *Débats* et affirme qu'aux dernières dates les Turcs s'étaient maintenus dans toutes les positions qu'ils avaient conquises.

Une dépêche de Vienne, du 17, publiée par le *Times*, porte que l'armée turque est rentrée dans sa position retranchée de Kalafat, et que l'armée russe allait être renforcée dans sa présente position.

Le *Morning-Chronicle* publie aussi une dépêche télégraphique de Vienne, du 17 janvier, annonçant que des lettres commerciales d'Odessa, disent que les ports russes dans la Mer-Noire seront probablement fermés bientôt aux marines marchandes d'Angleterre et de France. — Havas.

Nous recevons les dépêches télégraphiques suivantes :

Marseille, 19 janvier.

« Le courrier de Constantinople apporte des nouvelles du 5 janvier :

« Les escadres française et anglaise ont été retenues du 3 au 4 à l'embouchure du Bosphore. Elles ne sont entrées définitivement dans la Mer-Noire que ce dernier jour. Les deux flottes comptaient 34 bâtiments en tout.

« Cinq frégates turques suivaient avec des renforts pour Batoum. Deux navires à vapeur seulement ont été laissés devant Constantinople.

« L'*Impartial de Smyrne* prétend que 14 navires russes croisent près de Varna. On croyait à Constantinople que la flotte russe tout entière était sortie du port de Sébastopol, mais par détachements et pour croiser sur différents points.

« Les hostilités, en Asie, étaient devenues moins actives, par suite de l'abondance des neiges. »

Trieste, mercredi 18 janvier.

« Les dernières nouvelles de Constantinople vont jusqu'à la date du 9. La Porte-Ottomane attendra la réponse de la Russie pendant 40 jours.

« Les flottes française et anglaise ont fait voile, partie pour Sinope, partie pour Sébastopol. L'escadre turque s'est rendue à Varna.

« De nouveaux renforts étaient attendus d'Egypte, et le Divan continuait à faire des armements considérables.

« Des vaisseaux russes croisent devant Batoum.

« Le commodore prussien Schröder était attendu venant de Smyrne. » — Havas.

On lit dans la *Patrie* :

« Nous étions bien informés quand nous nous exprimions de prémunir nos lecteurs contre la propagation de certaines nouvelles de nature à tromper l'opinion publique sur la réalité de la situation. Toutes les dépêches que nous recevons de l'Allemagne et de l'Angleterre, les lettres particulières et les journaux sont unanimes sur l'attitude de la Russie.

Cette puissance paraît persister dans la voie déplorable où elle s'est engagée.

Il est à craindre que son aveuglement ne recule pas devant la responsabilité d'une guerre que les puissances occidentales ont essayé vainement d'éloigner, dans l'intérêt de la civilisation. Aujourd'hui, il est prouvé plus que jamais que l'ambition obstinée du Czar est la seule cause des graves éventualités qui se préparent.

Mais la France et l'Angleterre ne craignent rien de ces éventualités ; leur modération, leur sagesse, leur ont valu la neutralité sympathique de l'Allemagne ; leur énergie leur permettra de donner une prompt solution à l'Europe troublée dans son repos.

Une correspondance particulière de Constantinople, du 2, parle d'une mesure que le Divan venait d'adopter, qui a reçu l'approbation de tous les hommes compétents, et qui montre dans la Porte des idées d'avenir rassurantes pour l'Europe.

Cette mesure se rapporte à la question de l'établissement des fortifications de Constantinople. Une commission, composée d'officiers de l'armée ottomane et d'officiers européens, a déjà commencé, sur le terrain, les études nécessaires à ce grand travail. L'harmonie la plus complète règne entre tous les membres de la commission, qui pourra bientôt soumettre au gouvernement turc un plan complètement étudié.

La création des fortifications de la capitale de l'empire ottoman en fera une place de guerre d'une haute importance, et si, dans l'avenir, la Russie reprenait ses projets ambitieux, passait, par impossible, le Danube et les Balkans, son armée épuisée trouverait, sous les murs fortifiés de Constantinople, une défaite assurée et définitive.

Une dépêche télégraphique reçue à Paris, aujourd'hui

FEUILLETON

LA PALE FIANCÉE.

(Suite.)

Il était pieux, le comte de Dorbach : il craignait Dieu ; et cependant, une fois le doute entré dans son esprit, il renia Dieu ; et se précipitant sur une boîte de pistolets qui était à la portée de sa main :

— J'ai le droit de m'ôter la vie, dit-il. Voyons, Dieu puissant, Dieu terrible, retiens mon bras !... Empêche cet homme que tu as accablé de misère, de se débarrasser de la vie !

Il avait saisi le pistolet et il allait l'armer, quand il entendit chanter dans le lointain :

La neige est blanche comme la pensée des anges ;
Que ton âme, ô jeune fille, soit pure comme elle.

Oh ! cette douce chanson qu'il avait entendue dans son rêve de la forêt, au moment où il venait aussi d'armer son pistolet ; cet air mélancolique que la petite Thécla lui avait chanté tant de fois, qui le chantait ? Pourquoi l'entendait-il chanter à l'heure de sa mort, cet air qui avait servi de prélude à la dernière heure de sa vie ?

Il ouvrit la fenêtre.

La voix disait :

Le soleil ne perce pas la couche de glace ;
Que ton cœur, ô jeune fille, soit impénétrable comme elle.

C'était un enfant qui chantait cette douce chanson, une petite fille blonde, de sept à huit ans, un de ces pauvres petits êtres souffreteux, chez lesquels la majeure est l'incarnation de la misère.

Dieu venait de manifester sa puissance et d'abaisser l'orgueil de Maximilien, en lui envoyant pour arrêter son bras, l'ange de sept ans qui chantait la chanson de Thécla.

Maximilien jeta sa bourse à la petite fille.

— Chante, petite fille, lui dit-il, chante, oh ! Thécla ! Thécla ! se dit-il à lui-même, pendant que l'enfant reprenait sa chanson ! Où est le temps où ta chanson me réveillait ! où sont les jours de mon bonheur. Oh ! ma jeunesse ! oh ! mon amour !

Et insensiblement, le comte Max en arriva à renoncer à mourir avant d'avoir revu Thécla.

Il appela son domestique, et lui dit d'aller sur-le-champ demander au quartier-général à quelle heure le général en chef serait visible.

Le domestique partit.

Une autre idée, idée sombre, terrible, venait de remplacer le projet du comte.

— Oui, cela sera mieux ainsi, pensa-t-il.

Et il se mit à écrire.

Quand il eut écrit plusieurs lettres, sans doute des lettres d'éternel adieu, il prit le bouquet de Thécla, le médaillon qui renfermait les cheveux de sa mère, et le premier bonjour matinal de Thécla, il mit le tout dans

un fin mouchoir de batiste, sur lequel Thécla avait brodé sa couronne de comte et son nom ; puis, après avoir embrassé toutes ces précieuses reliques, il fit un paquet qu'il enveloppa dans une feuille de papier, sur laquelle il traça ces mots :

« A mademoiselle la baronne de Lindhaim. »

Cela fait, il sonna son domestique, qui arrivait du quartier-général.

Le domestique entra, le comte lui dit :

— Vous êtes-vous informé de l'heure à laquelle on peut voir le général ?

— Oui, mon colonel ; le général sera visible à quatre heures.

Le comte de Dorbach regarda la pendule ; il était trois heures et demie.

— Mon manteau, dit-il d'une voix brève.

— Le voici, mon colonel.

— Mon casque.

Le domestique apporta le casque.

— Je rentrerai dans une heure, tu mettras tout ce que tu vois sur cette table, et tu m'attendras.

— Mon colonel va donc partir, demanda le domestique, au risque d'avoir une verte réprimande de son maître.

— Qu'est-ce que cela signifie, dit le comte, en fixant sur lui un regard sévère ; je crois que tu te permets de m'interroger ?

Et il sortit.

d'hui, annonce que le paquebot-poste de la correspondance du Levant le *Tanorède* était arrivé à Marseille dans la nuit dernière. Il a quitté Constantinople le 5 janvier. La ville était tranquille, et l'entrée des escadres combinées avait produit sur l'esprit de la population entière le meilleur effet et la plus grande sensation. — Charles Schiller.

INTÉRIEUR.

Paris, 19 janvier.

Le *Moniteur* publie un décret qui proroge au 31 juillet 1854 la faculté accordée aux navires étrangers d'effectuer, entre la France et l'Algérie, le transport de certaines denrées alimentaires; et des nominations de présidents de conseils de prudhommes. — Havas.

Le port de Toulon déploie une activité incroyable pour arriver à l'armement des vaisseaux: le *Trident*, la *Ville de Marseille*, l'*Alger*, le *Duquesne*, le *Suffren*, le *Duperré*.

On active également l'armement du vaisseau le *Fleurus*, qui a été récemment mis à l'eau, et celui de la frégate la *Zénobie*. — Une levée de 300 charpentiers a été ordonnée à Rochefort, afin de pouvoir activer les travaux du *Turenne*.

A Cherbourg, 400 ouvriers ont été affectés aux travaux d'achèvement de construction du vaisseau le *Tilsitt*. — Havas.

Par arrêté du 6 janvier courant, le Garde des sceaux assure la réalisation d'une mesure réclamée depuis longtemps dans l'intérêt du service des cours et tribunaux de l'Empire. On sait que, tous les ans, par les soins du ministère de la justice, il est publié un recueil contenant les arrêts rendus par la Cour de Cassation. Les recherches étaient devenues fort difficiles dans cette précieuse collection, qui, pour la partie criminelle, remonte à l'an VII, et qui n'était pourvue d'une table générale que pour la période antérieure à 1823.

Le Garde des sceaux a décidé que cette table partielle serait refondue dans une table complète, embrassant toute la durée du recueil, et donnant tous les arrêts criminels édités jusqu'à ce jour. Un appendice publié à la suite comprendra de plus les arrêts de rejet non insérés au *Bulletin*.

L'exécution de ce travail a été confiée à M. Duchesne (Emile-André), ancien avocat à la Cour impériale de Paris, actuellement greffier de la section criminelle de la Cour de Cassation. — (*Moniteur*.)

EXTÉRIEUR.

AMÉRIQUE. — Nous recevons, par la Nouvelle-Orléans, des journaux de Mexico du 17, et de la Vera-Cruz du 22 décembre; nous y trouvons les documents ci-après:

Le 16, Santa-Anna a publié le décret suivant:

« Vu les actes de toutes les autorités, corporations et personnes notables de tous les départements et villes de la République, à l'appui de la déclaration faite, le 17 novembre, dans la ville de Guadalupe, et après avoir consulté le conseil d'Etat, en vertu des pouvoirs que la nation m'a confiés, j'ai décrété ce qui suit:

» Art. 1^{er}. Il est déclaré par la volonté de la nation que le président actuel continuera de jouir des

pouvoirs dont il est investi, tant qu'il le jugera nécessaire pour le maintien de l'ordre public, de l'intégrité du territoire national, et l'organisation complète des diverses branches de l'administration publique.

» Art. 2. En cas de décès ou d'incapacité physique du sus-dit président, il aura la faculté de choisir son successeur, par un acte écrit et scellé, sous les conditions qu'il jugera convenables. — Havas.

— Les nouvelles de New-York vont jusqu'au 3 janvier. Le *New-York-Herald*, de cette date, assure qu'il a été décidé à Washington de rappeler le capitaine Ingraham, dont la santé est, dit-on, très-souffrante depuis quelque temps. Le ministre de la marine a désigné M. Morris pour prendre le commandement du *Saint-Louis*. A son retour aux Etats-Unis, ajoute la feuille américaine, M. Ingraham jugera par lui-même que sa conduite à Smyrne a été justement appréciée par le peuple américain.

CHINE. — Des lettres particulières de Shanghai, viennent d'être reçues à Washington. Elles portent la date du 27 septembre, et annoncent que l'amiral russe Pontaline, arrivé le 22 août à Mangozaki, a immédiatement entamé avec les autorités japonaises des négociations qui durent encore le 1^{er} septembre. — Havas.

ILES SANDWICH. — Nous lisons ce qui suit dans une correspondance datée des Iles Sandwich, le 18 octobre, publiée par divers journaux des Etats-Unis:

« A mon retour à Honolulu, après une longue absence, j'ai trouvé la ville presque déserte, ne rencontrant que de loin en loin un naturel dans les rues. Les ravages de la petite vérole ont été affreux, et la maladie commence seulement à disparaître de la ville; mais elle sévit encore dans les campagnes. Le journal *Polynesian* porte le nombre des morts à 5,000. Comme on n'avait aucun hôpital, pendant la première période de l'épidémie, le plus grand nombre des victimes a succombé sans secours médicaux, et souvent, par suite de la désertion des lieux les plus infectés de la contagion, des malheureux sont morts sans un ami à côté d'eux pour leur offrir une goutte d'eau et une parole de consolation.

» Longtemps après l'invasion du fléau, l'ancien gouvernement se décida à établir une sorte d'hôpital, hors de ville, près du cimetière, afin d'avoir moins de peine à enterrer les défunts. Il fit choix d'un tombereau, traîné par des bœufs, pour y charroyer les malades. Voilà tout ce qui a été fait par le Ministère, qui prélève, chaque année, 350,000 fr. en amendes sur les personnes qui se livrent à la prostitution. Dans les autres bourgades, les dispositions prises en faveur des malades étaient encore pires.

» Pendant la première période de la contagion, les missionnaires protestants refusaient de visiter aucun des malades, et ils ne permettaient pas même aux naturels de s'approcher de leurs demeures. Dans la suite, s'étant assurés que la maladie ne se répandait nullement parmi les blancs, ils se sont hasardés à s'approcher de quelques moribonds. Les missionnaires catholiques étaient à leur poste nuit et jour, partout où ils étaient demandés et partout

où ils pensaient que leur présence pouvait faire du bien. L'un d'eux m'a dit que ses confrères et lui ont baptisé environ dix personnes, par jour, pendant la durée de l'épidémie. Le lendemain de l'ouverture de l'hôpital, les prêtres catholiques s'y présentèrent, mais l'entrée leur en fut refusée par ordre du gouvernement. Cependant, le jour suivant, les autorités se sont ravisées et ont écrit aux missionnaires une lettre polie, en les invitant à visiter l'hôpital à leur gré. Le spectacle et l'infection de ce hangar étaient horribles, presque tous les indigènes étant dévorés de maladies honteuses et leurs chairs tombant en décomposition, même avant leur mort.

» Vous aurez appris les grands changements politiques dans ces îles. Le rév. Judd a été contraint, bien contre son gré, de résigner sa place de ministre des finances, et il a repris son ancien commerce de marchand de pilules. On s'attend à découvrir de grandes fraudes dans son administration. Pour célébrer sa chute, il y a eu à Honolulu une illumination générale, et l'on voudrait espérer que d'autres sangsues insatiables qui épuisent et ruinent les malheureux naturels auront le sort du révérend Judd.

L'agitation continue dans les îles Sandwich, parmi les quelques centaines d'étrangers qui veulent contraindre le roi à céder sa couronne aux Etats-Unis; mais, depuis la protestation publique des consuls de France et d'Angleterre, aucun fait récent n'est venu faire connaître où en est le travail d'annexion dans l'archipel. Quant au gouvernement de Washington, il garde un silence diplomatique sur les négociations auxquelles se livre son commissaire, M. Severance, et l'on pourrait être porté à croire que cette discrétion inusitée couvre de grands projets, si l'on n'avait pas eu l'occasion, depuis peu, de constater maintes fois le caractère irrésolu du président M. Pierce. — C. de Larochère-Héron. — (*Univers*.)

REVUE DE L'OUEST.

Tours. — Jeudi dernier, il s'est passé à Tours un fait plus fréquent qu'on ne le croit généralement et qui devrait bien servir de leçon à quelques personnes imprudentes.

Une femme, à qui son médecin avait prescrit un remède, assez énergique, à ce qu'il paraît, à prendre à petites doses et par intervalles, crut mieux faire sans doute et obtenir un effet salutaire plus prompt en l'avalant d'un seul trait. Le résultat de cet acte d'imprudence fut aussi malheureux qu'il était facile à prévoir. Le remède, qui, administré modérément, aurait soulagé le malade, ou tout au moins aurait été inoffensif, pris en trop grande quantité, produisit l'effet du poison, et quelques heures après la pauvre femme payait de la vie l'infraction aux prescriptions qui lui avaient été faites. (*Maine-et-Loire*.)

Etival. — La commune d'Etival (Sarthe) vient d'être affligée par un déplorable événement. La femme Salé, demeurant au lieu de la Ferrière, était au lit dangereusement malade; sa fille, une jeune personne de 15 ans, veillait sur elle, assise près du foyer. La jeune garde-malade s'étant endormie, le feu a pris pendant son sommeil à ses vêtements,

Il traversa rapidement le Königstrasse, et se dirigea vers la place Frédéric-le-Grand, où était situé le quartier-général.

Il demanda à parler au général en chef.

On annonça le comte de Dorbach.

Le colonel entra; le général se leva et alla au-devant de lui pour le recevoir.

Le général était un homme de quarante-cinq à soixante ans; c'était un de ces rudes et solides hommes de guerre qui bataillent à travers l'Europe depuis trente années. Trois mots ou, pour mieux dire, trois religions résumaient sa vie tout entière: — la discipline, le roi, Dieu.

Depuis plus d'un quart de siècle, il avait joué consciencieusement et vaillamment son rôle de héros sur bien des champs de bataille. Dans le triomphe enivrant de la victoire, ou dans les désastres sanglants de la défaite, il avait vu passer devant lui bien des spectacles grandioses et terribles, et son âme endurcie pouvait se croire désormais à l'épreuve de toute émotion.

Cependant, le coup de lance qu'il reçut à Eylau, la balle qu'il reçut en pleine poitrine à Friedland, jamais les vingt blessures de ses vingt combats ne lui firent éprouver une douleur plus poignante que celle qu'il ressentit en entendant, dans l'entretien qui va suivre, les étranges paroles du comte de Dorbach.

Le général avait une vive amitié pour le colonel.

Qui ne l'eût pas aimé, en effet, ce noble comte de

Dorbach, ce type poétique et vivant des chevaliers des ballades allemandes, sur le front duquel rayonnait la triple couronne de la loyauté, de la bravoure et de la beauté!

Le général lui tendit la main.

— Bonjour, mon cher colonel, lui dit-il affectueusement. Vos visites sont précieuses, car elles deviennent de plus en plus rares. Depuis bientôt six ans que vous vous êtes confiné dans dans votre maison de Königstrasse, on ne vous voit plus qu'à de longs intervalles. Savez-vous que cela donne lieu à mille conjectures? Hier encore, des méchantes langues disaient...

Le général hésita.

— Parlez, général, dit le comte; que disaient ces méchantes langues?

— Eh bien! elles disaient que cette profonde retraite dans laquelle vous vous renfermez si étroitement, colonel, servait tout simplement à abriter un mystère d'amour.

— Voilà tout? dit le comte froidement.

— Non, colonel, reprit le général en regardant fixement le comte; on nommait encore une personne, la fille d'un certain baron de Lindhaim.

— On avait tort, répartit le comte d'un air sombre.

— Soit, n'en parlons plus, dit le général; et, pour me prouver que vous ne me gardez pas rancune de l'indiscrétion que je viens de commettre, vous me ferez l'amitié de dîner avec moi?

— Je vous remercie, dit le colonel d'un ton sec.

— Je le regrette, répliqua poliment, mais avec une certaine froideur, le général, qui avait remarqué le ton du comte.

— Puisque vous êtes en si bonne disposition à mon égard, général, dit le colonel, permettez-moi de vous adresser une demande.

— Faites, colonel.

— Voulez-vous, général, m'accorder un congé de huit jours?

En prononçant ces paroles, le colonel était devenu extrêmement pâle. On eût dit que sa vie entière dépendait de la réponse du général.

— Vous demandez un congé de huit jours? dit le général, de l'air d'un homme qui ne croit pas aux paroles qu'il vient d'entendre.

— Oui, général.

— C'est impossible, colonel.

— Impossible? dit le comte, réprimant avec peine un mouvement de joie.

— Oui, colonel, c'est impossible, de toute impossibilité, et ce qui m'étonne, c'est que vous ayez songé un instant à me faire une semblable demande, et dans un pareil moment.

Ce refus parut combler de joie le colonel, car il respira comme un homme qui vient d'échapper à un grave danger; cependant son visage prit une expression d'amour-propre blessé; il reprit:

qui en un instant ont été couverts de flammes; son corps a été entièrement brûlé et elle est morte, douze heures après, dans d'atroces souffrances.

(Maine-et-Loire.)

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs une Notice historique sur le Collège de Beaupreau et sur M. Loir-Mongazon, due à la plume de M. l'abbé Bernier et éditée par MM. Cosnier et Lachèse. Ce travail consciencieux, plein de souvenirs attachants et des plus sérieuses qualités de style, avait déjà paru par fragments, dans la Revue d'Anjou. Les éditeurs ont pensé, avec raison, que ces pages charmantes, empreintes, on peut le dire, d'un véritable intérêt de cœur, pour les anciens élèves du collège de Beaupreau, si nombreux, on le sait, dans ce département, méritaient, à tous les titres, l'honneur d'une publication nouvelle, sous la forme plus durable d'un volume qui viendra nécessairement prendre place dans toutes les bibliothèques angevines. Dans cette notice, d'ailleurs, M. l'abbé Bernier a introduit, comme complément nécessaire, des parties inédites, que la Revue d'Anjou n'a point publiées, en sorte qu'à plusieurs égards le livre que nous annonçons sera nouveau pour ceux mêmes qui sont abonnés à la Revue d'Anjou.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 20 janvier.

Le *Moxiteur* publie un décret autorisant la caisse du service de la boulangerie de Paris à contracter un emprunt de vingt-quatre millions.

La feuille officielle publie, en outre, des nominations dans la magistrature et dans le corps de la marine, ainsi qu'une circulaire de M. le ministre de l'intérieur, concernant l'emploi du crédit extraordinaire pour secours aux établissements de bienfaisance.

L'augmentation du taux de l'escompte de la Banque, que nous avons annoncée hier, est officielle à cette heure, ainsi que le constate la note suivante : « Le Conseil général de la Banque de France, dans sa séance du 19 janvier, a élevé à 5 p. 0/0 l'an, le taux de l'escompte et des avances, à dater du 20 courant. — Le 19 janvier 1854. — Le secrétaire-général, Ville. » — Havas.

On écrit de Krajowa, 10 janvier, au *Wanderer*, de Vienne : « Ce qui se passe devant Kalafat devient de plus en plus grave. Plus de 500 blessés sont déjà arrivés dans les hôpitaux. L'ordre a même été donné d'augmenter le nombre des lits. Le 6 janvier, il y avait près de Citale plus de 20,000 hommes qui se battaient. Hier, de nouveaux blessés sont arrivés.

Avant-hier, les Turcs ont attaqué Citale avec des forces supérieures. Les Russes, après avoir perdu quatre canons, se sont retirés jusqu'à Radowan. Ils font des préparatifs pour reprendre Citale, et veulent fortifier ce point. — Havas.

FAITS DIVERS.

L'Alsacien, du 14 janvier, publie la lettre suivante, que lui adresse M. le curé du Hohwald :

— Vous me refusez, général ?

— Oui, colonel, je vous refuse formellement.

Le général prononça ces paroles avec un accent d'autorité mêlé d'aigreur. La demande, le ton dont elle avait été faite, la pâleur du comte, sa joie mal dissimulée en recevant ce refus, tout contribuait à jeter des soupçons dans l'esprit du général.

— Et m'est-il permis, général, de vous demander la cause de ce refus ?

— Comment, colonel, vous insistez ?

— Oui, général; pourquoi vous est-il impossible de m'accorder ma demande ?

— Je n'ai rien à vous répondre, Monsieur, dit le général, sinon que le devoir commande, et que vous devez rester à votre poste.

— Général, j'attache la plus haute importance à connaître la cause de votre refus.

— Eh bien, Monsieur, dit le général, rouge de colère, je vous dirai la cause de mon refus, quand je connaîtrai la cause de votre demande.

Le comte de Dorbach insista, avec l'intention évidente d'exciter au plus haut degré la colère du général. Celui-ci, à la fin, hors de lui, fit quelques pas en avant, et, se rapprochant de Maximilien :

— Ou vous êtes fou, colonel, lui dit-il sévèrement, ou vous êtes venu ici avec le dessein de me faire une mortelle injure. Dans quelle intention, je l'ignore. Mais si vous êtes toujours le loyal comte de Dorbach que j'ai

« Hier au soir, 8 janvier, entre cinq et six heures, on voyait quelques nuages s'amonceler à l'horizon; ils n'étaient pas d'abord plus gros que les nuages ordinaires de pluie; mais bientôt ils ont pris du développement et de la densité, et ont revêtu un aspect orageux. Les éclairs n'ont pas tardé à sillonner les nues, et le tonnerre à gronder avec fracas : ce n'était pas comme dans les orages de la saison d'été, un ou deux coups frappés à l'improviste et une forte détonation, mais bien des coups répétés qui ont ébranlé l'air comme dans les étouffantes journées de la canicule. L'orage semblait se diriger entre les montagnes de l'ouest vers le sud-ouest, sans jamais quitter le Champ-du-Feu (*Hohfeld*), où il paraissait plus particulièrement attaché. Nous avons eu nous-mêmes, à une distance de plus de 5 kilomètres, une pluie fine, mais sans accompagnement du vent, qui d'ordinaire ne manque pas en pareille circonstance pendant l'été.

« Des météorologues plus experts que moi pourront tirer les conséquences de ce phénomène; je leur en laisse le soin. La seule chose que je dois ajouter, c'est que cette température d'orage, qui fait monter le mercure à 9 ou 10 degrés centigrades au-dessus de zéro, a fait fondre comme à vue d'œil les immenses quantités de neige qui avaient atteint plus de 80 centimètres de hauteur.

« Recevez, etc.

Signé : WILLEM.

« Hohwald, le 9 janvier 1854. »

— Nous apprenons, avec plaisir, que les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, par le docteur L. VÉRON, vont être publiés en livraisons à 30 centimes, ce qui mettra ce livre curieux et intéressant à la portée de toutes les bourses, et popularisera cet original tableau de mœurs. Cette nouvelle édition doit être illustrée de près de 200 portraits des célébrités contemporaines en tous genres. L'unique histoire intime de notre demi-siècle obtient ainsi les honneurs du burin trop facilement décernés aux histoires héroïques qui, sous l'apparence sérieuse, ne sont la plupart du temps que des compilations arides et ennuyeuses.

Les mémoires sont assurément le genre de livre qui gagne le plus à accepter le concours de l'art; l'attrait est double lorsqu'à côté du récit de la vie et des actes d'un personnage célèbre, nous voyons les traits de son visage reproduits fidèlement par un habile crayon. Nous prédisons une réussite complète à la nouvelle entreprise de l'intelligent éditeur DE GONET. — Havas.

— Nous livrons à la curiosité de nos lecteurs l'extrait suivant de l'*Indépendant de la Moselle* :

« Deux artistes français, qui appartiennent à une des plus honorables familles de Metz, MM. Charles et Louis Henriet, établis depuis deux ans à Riga (Livonie), viennent d'offrir en don à l'une des églises de cette ville un tableau exécuté par un procédé de leur invention, et qui nous paraît devoir faire époque dans l'histoire de la peinture.

« MM. Henriet, après avoir étudié la peinture à Paris, sous les maîtres les plus distingués, s'appliquèrent plus spécialement à l'étude de la peinture sur verre. Les jeunes artistes avaient été frappés du disgracieux effet des lignes de plomb qui sillonnent nos plus belles verrières : des accidents dans la fabrication, et les divers degrés de haute température nécessaires pour que les diverses couleurs mi-

nérales s'incorporent au verre sur lequel elles sont tracées, rendent à peu près inévitables des raccords, au moyen des lignes de plomb, dans les œuvres les plus soignées de ce genre.

« Convaincus, par des expériences habilement conduites et souvent répétées, qu'il fallait renoncer au verre comme élément de la peinture translucide, si l'on voulait dégager celle-ci des inconvénients précités, nos jeunes compatriotes cherchèrent à le remplacer par un autre corps. Dans cette vue, ils se livrèrent à des travaux immenses; ils inventèrent des combinaisons chimiques qui leur fournirent des couleurs douées de la propriété de se laisser traverser par la lumière; ils composèrent un enduit qui, étendu sur une toile préparée par des procédés à eux, lui donne la transparence et la résistance du verre. C'est sur cette toile, et avec leurs couleurs qu'ils exécutent des tableaux qui remplacent avantageusement les verrières.

« Celui de ces tableaux qu'ils ont offert à l'église de Riga représente le Sauveur au moment où il bénit les apôtres Pierre et Jean. Il a dix-neuf pieds de haut sur dix-sept de large, et est, disent les journaux de la localité, du plus bel effet comme éclat, couleur, dessin, transparence et expression. »

MOULIN A MANÈGE VERTICAL.

DE MM. DUFOUR ET DELALANDE,

Brévétés, S. G. D. G.,

Pour moudre toutes espèces de grains.

Plus de chômages pour les meuniers; avantages considérables pour les boulangers.

Un seul moulin à manège vertical, à une meule, marchant avec la force motrice obtenue à l'aide d'un seul cheval, peut moudre de 12 à 15 hectolitres (12 à 15 sacs) de farine par jour.

Avec deux meules, on obtient un résultat double.

Frais de toutes sortes : 5 à 6 francs par jour.

Les meuniers, pour éviter le chômage forcé, résultant du défaut des vents, ou d'eau, ou bien le chômage occasionné par les grandes eaux, voudront avoir un moulin d'après le nouveau système, qui leur permettra de satisfaire, à toute époque de l'année, aux besoins de leurs pratiques et de leur commerce, sans augmentation de dépenses.

Les boulangers, avec un moulin à une meule, peuvent faire moudre chez eux, toutes les farines nécessaires à l'alimentation de leurs boulangeries.

Mécanisme très-simple, prix modérés, déplacement facile.

S'adresser, au Pont-Fouchard, près Saumur, à M. DUFOUR, entrepreneur de travaux publics, et à M. DELALANDE, boulanger. (21)

BOURSE DU 19 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 63 cent. — Fermé à 98 53.

3 p. 0/0 baisse 1 20 cent. — Fermé à 69 80

BOURSE DU 20 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 98 23.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 69 70.

P. GODET, propriétaire-gérant.

connu jusqu'ici, je vous somme de vous expliquer sur l'heure.

— Général, dit le comte, d'un ton pénétré, touché qu'il était des reproches tout paternels du général, je ne suis pas fou, et Dieu me punisse si j'ai jamais eu pour vous un autre sentiment que celui du plus profond respect et de l'estime la plus haute.

— En ce cas, Monsieur, comment m'expliquerez-vous...

— Faites-moi l'honneur, général, de me permettre de garder le silence. Une impérieuse nécessité me forçait à vous demander un congé de huit jours. Il vous est impossible de me l'accorder. Je me soumetts à votre arrêt, et je me retire, en vous priant d'excuser ce qui peut vous paraître étrange dans ma démarche.

— Je vous crois, colonel, et votre renom de loyauté parle assez haut pour que je reste persuadé que vous ne m'avez pas adressé une parole sans y avoir été contraint, comme vous le dites, par la plus impérieuse nécessité.

Ils se saluèrent, et le comte descendit précipitamment l'escalier du général, comme s'il eût craint que celui-ci ne le rappelât pour lui accorder sa demande.

Dans la rue, il rencontra un officier qui descendait de cheval à la porte de l'hôtel du général.

Le colonel l'arrêta.

— Monsieur de Waleswald, lui dit-il.

L'officier se retourna.

— Voulez-vous me rendre un grand service, Monsieur de Waleswald ?

— De tout mon cœur, mon colonel, répondit le jeune officier.

— Eh bien ! monsieur de Waleswald, j'ai une longue course à faire, je ne veux pas rentrer chez moi, j'ai besoin d'un cheval, voulez-vous me prêter le vôtre.

— Avec le plus grand plaisir, mon colonel.

A peine le jeune officier avait-il prononcé ces paroles, que le colonel, sautant sur la selle, après avoir serré étroitement la main de M. de Waleswald, s'enfuit à toute bride.

Le lendemain, le général envoya chez lui. On l'avait vu, la veille, franchir au galop la porte de Prusse. Des paysans l'avaient rencontré sur la route de Damm. Il n'avait point passé la nuit chez lui, et à dix heures du matin, il n'était pas encore rentré.

A midi, le général envoya une seconde fois chez lui. — Il n'était pas encore rentré.

A cinq heures, un officier alla pour une troisième fois demander de ses nouvelles. — Personne ne l'avait vu.

Trois jours se passèrent ainsi, et nul n'avait entendu parler du comte pendant ces trois jours.

Dans la soirée du troisième jour enfin, le général rassembla son état-major, et, après avoir entendu l'avis des officiers, le colonel comte Maximilien de Dorbach fut reconnu déserteur et son signalement donné aux autorités de la province.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

Pour cessation de commerce d'une

Grande quantités de Marchandises,

A partir du MERCREDI 25 JANVIER 1854, et jours suivants,

De 11 heures à 5 heures et de 6 heures à 9 heures du soir,

Dans le magasin de M. LANGLOIS, marchand de nouveautés, sis à Saumur, rue de la Comédie,

Par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur.

DÉSIGNATION.

Draps, indiennes, mousselines, calicots, mérinos, soieries, étoffes à pantalon, cravates, mouchoirs, toiles, lustrines, molletons, etc., etc.; heaux comptoirs, bureaux, rayons, placards, lits, tables, chaises, glaces, fauteuils, consoles, vins en cercles, et autres objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (36)

A LOUER

Présentement

UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Comédie, actuellement occupée par M. Langlois.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU. (37)

Le 5 février 1854, à midi,

Il sera vendu, par adjudication, en l'étude de M^e DION, notaire à Saumur :

1^o Une MAISON, située à Distré, sur la grande route de Montreuil;

2^o Une autre MAISON, située au même lieu, joignant la précédente.

S'adresser à M^e DION, pour traiter avant l'adjudication. (38)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, en détail et par lots,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur, le dimanche cinq mars 1854, à midi,

UN CLOS DE VIGNE,

Situé au Pont-Fouchard, commune de Saint-Florent, ayant façade sur la nouvelle route projetée, et contenant 1 hectare 66 ares.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^{me} EPAGNEUL, ou à M^e DION, notaire à Saumur. (39)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

2,000 fr. à donner à rente viagère. S'adresser à M^e DION. (40)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

1^o Une MAISON, à Saumur, rue Gragny, n^o 9;

2^o Un petit JARDIN, devant cette maison et touchant à la Loire;

3^o Et une petite CHAMBRE ou BOUTIQUE, à Saumur, rue du Pont-de-la-Croix-Verte, n^o 38,

Appartenant aux époux Péridy-Guépin.

S'adresser audit notaire. (28)

A LOUER

DE SUITE

Ou pour la Saint-Jean prochaine

MAISON propre au commerce de gros ou de détail, située rue de la Comédie, occupée actuellement par M. G. LANGLOIS, à qui l'on pourra s'adresser. (34)

A VENDRE

En totalité ou par parties

CINQ HECTARES 17 ARES DE PRÉ, Situés dans la prairie de la Roche.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (760)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une très-jolie MAISON, nouvellement restaurée, sise à Saumur, levée d'Enceinte, jardin devant cette maison.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (35)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

Rue du Marché-Noir,

PORTION DE MAISON

Avec MAGASIN.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

A RENTE VIAGÈRE,

UNE MAISON,

PRESQUE NEUVE,

Située à Saumur, Grande-Rue-Saint-Nicolas, n^o 78,

Composée de deux boutiques, 29 chambres, greniers, caves, cour, grand jardin, hangar, pompe, latrines et autres servitudes.

S'adresser, à M^e DION, notaire à Saumur. (26)

A VENDRE

OU A ARRENTER

UNE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située vis-à-vis le Jardin-des-Plantes.

S'adresser à M^{me} veuve MARCHAND.

AVIS.

Il y aura, à partir du premier février prochain, un *Entrepôt de Bière de Montmorillon* tenu par M. DELARUE, à Saumur. (18)

A LOUER

Présentement,

JOLIE MAISON avec cour et jardin, située à la Croix-Verte.

S'adresser à M. Ch. MILSONNEAU-BOURNILLET, rue Royale. (727)

A LOUER

POUR PRENDRE POSSESSION DE SUITE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue des Payens, n^o 13.

S'adresser, à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (17)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

LE MAGASIN DES FEUILLETONS

Recueil consacré à la reproduction des œuvres de la Littérature contemporaine, vient de terminer la première année de sa publication. Ses douze numéros réunis en un magnifique volume de TRENTE SEPT feuilles grand in-8^o à 2 colonnes, contiennent 84,000 LIGNES et 2 MILLIONS 560 MILLE LETTRES, c'est-à-dire la matière de 20 volumes in-8^o.

Les articles qui composent ce beau recueil, au nombre de plus de cent, sont signés des noms les plus célèbres et les plus aimés de la Littérature contemporaine, parmi lesquels on remarque en première ligne ceux de MM. ALEX. DUMAS, P. MÉRIMÉE, EUGÈNE SCRIBE, VILLEMALIN, SAINT-MARC GIRARDIN, CH. NODIER, CHATEAUBRIAND, JULES SANDAUBERT, SAINTE-BEUVE, ARMAND CARREL, CA. DICKENS, E. LEGOUVÉ, CH. ROMÉY, CUVILLIER, FLEURY, TH. GAETIER, CH. NISARD, J.-J. AMPÈRE, etc. etc.

Ce Recueil, le plus intéressant, le plus remarquable et le moins cher de tous les Recueils mensuels, publie, le 15 de chaque mois, une livraison de 5 feuilles grand in-8^o Jésus, contenant 100 colonnes de texte, c'est-à-dire la matière de près de 2 volumes in-8^o. Chaque volume est en outre accompagné d'une GRAVURE DE MODE, renfermant trois Costumes complets et nouveaux, ou d'une très grande PLANCHE, renfermant d'un côté des PATRONS DE GRANDEUR NATURELLE, et de l'autre des DESSINS DE BRODERIES.

Le *Magasin des Feuilletons*, outre l'intérêt qu'il présente comme Recueil littéraire, ne le cède, sous le rapport des gravures, des patrons et des dessins de broderie, à aucun de nos journaux de modes, même les plus complets, contient le double de littérature, et coûte moitié moins cher que ces derniers.

Prix de l'abonnement. — Paris, 8 fr.; Départements, 9 fr.; Étranger, le port en sus du prix de Paris.

Le premier volume ne sera cédé qu'aux abonnés qui prendront la seconde année, commençant en janvier 1854. 2 ROMANS, *la Case de l'Oncle Tom*, traduction complète de MM. Ch. Roméy et A. Rolet, et *les Mystères d'un Régiment*, par M^{lle} Céline Ravier, seront envoyés *franco et gratis* à toute personne qui prendra un abonnement au *Magasin des Feuilletons* avant le 31 janvier 1854. — Une remise sera faite aux Abonnés qui prendront le volume de la première année en s'abonnant à la seconde. Ils ne paieront que 13 fr. pour les deux années, au lieu de 18, et recevront *franco* avec le premier volume les deux primes ci-dessus promises.

Bureaux, à Paris, rue Sainte-Anne, 53. — Envoyer un mandat sur la poste à M. A. ROLET, éditeur du *Magasin des Feuilletons*. — On s'abonne aussi, sans augmentation de prix, par l'entremise des Messageries, des Libraires et des Directeurs de poste. — Les lettres non-affranchies ne seront pas reçues. (00)

L'AGRICULTURE, bulletin commercial-agricole.

COURRIER DES HALLES — ÉCHO DES MARCHÉS.

Cours officiels et authentiques de toutes les denrées et marchandises.

Rédacteur en chef: M. JACQUES VALSERRES.

PRIX DE L'ABONNEMENT: *Edition quotidienne*, nu an, 28 fr. — *Edition semi-quotidienne*, un an, 18 fr. — On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5.

Le Journal est adressé gratuitement à l'essai à toutes les personnes qui en font la demande par lettres affranchies.

1^{re} ÉDITION
Trois mois
16 fr.

L'ESTAFETTE

2^e ÉDITION
Trois mois
8 fr.

JOURNAL DES JOURNAUX.

21^e année.

L'ESTAFETTE reproduit le texte des articles les plus remarquables de toutes les feuilles politiques, le jour même de leur publication, et paraît à la même heure qu'elles. Réunissant en un seul cadre, dans son immense format, les articles importants des journaux de tous les partis, et présentant ainsi le tableau intéressant et animé de toutes les opinions, par la reproduction fidèle de leur propre langage, l'ESTAFETTE est la seule feuille qui puisse offrir à ses lecteurs un véritable cabinet de lecture à domicile.

La première paraît tous les jours. — Par suite d'une organisation nouvelle, elle apporte régulièrement les actes officiels du *Moniteur*, les cours de la Bourse du jour, les nouvelles étrangères, etc., DE DIX À VINGT-QUATRE heures (suivant les localités) avant les autres journaux de Paris.

Le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 c. pour un mois; — 16 fr. pour trois mois; — 31 fr. pour six mois; — 60 fr. pour un an.

L'ESTAFETTE publie deux éditions: La deuxième paraît trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le dimanche; elle contient un *Bulletin commercial*, donnant le cours de toutes les denrées sur les principaux marchés.

Le prix de l'abonnement est de 8 fr. pour trois mois; — 16 fr. pour six mois; — 30 fr. pour un an.

L'ESTAFETTE a commencé dans son feuilleton, le 1^{er} janvier, la publication

DES MÉMOIRES DE NINON DE L'ENCLOS,

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE PAR EUGÈNE DE MIRECOURT,

Précédé du *SIÈCLE DE LOUIS XIV*, Par MÉRY.

Le Journal est adressé gratuitement, comme essai, à toutes les personnes qui le demandent par lettres affranchies. On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5, et à tous les bureaux de postes et de messageries.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné